

Ecrit par Echo du Mardi le 1 avril 2022

Bollène, en avant pour la convention citoyenne

Le 9 juin dernier, <u>Anthony Zilio</u>, le maire et le <u>conseil municipal de Bollène</u> votaient la création d'une Convention Citoyenne. Cette instance citoyenne sera gérée par le Service de Démocratie Locale. La convention citoyenne est un processus délibératif. Il permet à des citoyens tirés au sort sur les listes électorales de la commune, de se réunir, d'auditionner, puis de faire des recommandations aux autorités.

Panel de citoyens

Le panel de citoyens qui constitue la convention est généralement sélectionné parmi des personnes représentatives de la population de la collectivité. A ce jour, l'aventure démocratique est lancée avec son tirage au sort qui sélectionnera 330 personnes des listes électorales par tranches d'âges et parité afin d'avoir une assemblée la plus représentative de la ville. La Convention Citoyenne sera pourvue par 33 personnes, selon l'ordre du tirage au sort et en respectant un équilibre des différents quartiers de la ville.

33 bollénois

Les 33 citoyens seront en charge du budget participatif de 150 000€ voté en conseil le 21 mars 2022. Pour cela, ils seront les jurés de l'appel à projets qui sera lancé dès la rentrée et qui concernera tous les projets des habitants dès 16 ans selon des thématiques définies par la Convention. Paritaire et indépendante, la Convention Citoyenne Bollénoise a pour vocation de créer une nouvelle voix démocratique. Amenée à se réunir a minima une fois par mois, elle sera consultée sur les différentes délibérations du conseil où elle pourra porter, au plus près de la vie politique, la voix des habitants.

Chaque année, les nouveaux membres concevront une charte éthique et redéfiniront les thématiques de l'appel à projets afin d'avoir une instance démocratique évolutive et le plus adaptable aux besoins et attentes des bollénois.

Tirage au sort

Par ce tirage au sort, les personnes contactées par courrier et/ou par téléphone sont amenées à confirmer leur participation avant le vendredi 22 avril 2022. Une présentation officielle aux élus, aux services et au public des 33 membres de la Convention citoyenne sera prévue début mai. MH